Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 029-212901474-20260227-D2026017-DE

MELLAC
MELLAG

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 FÉVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire en mairie sous la Présidence de Monsieur Franck CHAPOULIE, Maire de la Commune de MELLAC.

Présents : CHAPOULIE Franck, BIHANNIC Armelle, DARRACQ Gilles, DUPONT Tiphaine, ESCOLAN Séverine, GRALL Gérard, HERVE Guénaël, LE BIHAN Loïc, LE CRANN Nolwenn, LE GOFF Patrice, LESCOAT Christophe, LE ROUX David, LOZACHMEUR Gilles, LUCAS Marie-Dominique, MARTIN Thierry, NIGEN Pascale, PÉRON Marie-Christine, PHILIPPE Christelle, ROZEAU Amélie, SAFFRAY Morgane.

Absents excusés : HENRIO Philippe, NIVAIGNE Christophe, PERON Christelle.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

Monsieur Philippe HENRIO a donné procuration à Madame Nolwenn LE CRANN.
Monsieur Christophe NIVAIGNE a donné procuration à Madame Armelle BIHANNIC.
Madame Christelle PERON a donné procuration à Monsieur Christophe LESCOAT.

Madame Christelle PHILIPPE a été désignée secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 029-212901474-20260227-D2026017-DE

Appel à projets pour la vente de la parcelle ZD138 à Kervidanou

Par délibération en date du 2 décembre 2024, le Conseil municipal avait autorisé la cession de la parcelle cadastrée section ZD, numéro 138, au SDEF, pour la création d'une station Gaz Naturel pour Véhicules (GNV). Par courrier en date du 18 novembre 2025, le SDEF a indiqué à la commune qu'il renonçait à cet achat.

La commune a eu depuis plusieurs contacts avec des entrepreneurs désireux de s'implanter sur cette parcelle et qui seraient intéressés pour en faire l'acquisition. Afin de garantir une transparence et une équité dans ce cadre, il est proposé de lancer un appel à projets, selon les conditions suivantes :

Date limite de remise des propositions : 30 avril 2026

Contenu des propositions : offre de prix pour la parcelle (surface demandée et prix /m²), descriptif de l'opération envisagée (dont nombre d'emplois créés et impacts sur l'économie locale).

Les offres seront analysées en commission, qui proposera ensuite au Conseil municipal un attributaire, en classant les offres selon les critères suivants :

- Prix proposé (60%)
- Impacts sur l'économie locale, dont création d'emplois (40%)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

VALIDE l'appel à projets joint en annexe à la présente délibération.

Votes :

- ***Pour : 23*** *(procurations : Philippe HENRIO, Christophe NIVAIGNE, Christelle PERON)*
- ***Contre : 0***
- ***Abstentions : 0***

Fait et délibéré à Mellac
Certifiée exécutoire,

Franck CHAPOULIE
Maire de Mellac

MAIRIE DE MELLAC 29300 FINISTÈRE